

Image not found or type unknown



Comment faire jouer la garantie décennale de l'ancien propriétaire

Par **chouchounix_old**, le **22/12/2007** à **18:11**

Bonjour, j'ai acheté une maison en 12/2005. Elle a moins de 10 ans selon nos voisins. Je n'ai aucune preuve. Il y a des fuites et l'eau s'infiltre dans les pièces situées sous cette terrasse. Je ne sais pas si la terrasse a été construite dans les normes, s'il y a des risques et si je peux obtenir de la faire réparer.

Que me conseillez vous? merci